

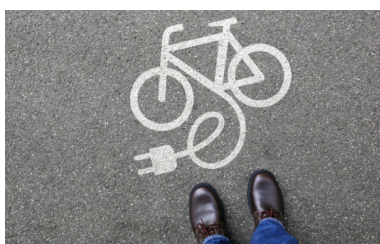
<http://pierre-alainmillet.fr/Actions-exceptionnelles-pour-les>



Conseil de métropole du 8 Juin 2020

Actions exceptionnelles pour les modes actifs

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 8 juin 2020

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous soutiendrons cette mesure exceptionnelle avec deux commentaires.

Sur cette mesure d'aide, ceux qui il y a quelques mois justifiaient des politiques dures aux travailleurs par la terrible dette publique ouvrent désormais largement les cordons de la bourse. J'ai le souvenir de Gérard Collomb s'exclamant "2000 milliards, 2000 milliards, vous vous rendez compte, la dette de la France a atteint 2000 Milliards d'Euros, ce n'est plus possible..." et bien si, on peut d'ailleurs faire beaucoup plus, et le grand débat des économistes savants est de savoir quoi faire des taux négatifs quand la dette atteint des sommets... Notons aussi que vous étiez d'accord monsieur le président, comme tous vos vice-présidents... Je laisse les libéraux dominants dans cette assemblée à leur contradictions...

Profitons en pour évoquer les actions temporaires vélo de l'urbanisme tactique, dont nous avons fait un premier bilan jeudi dernier. Nous pensons qu'il est opportun d'expérimenter dans cette période spéciale des aménagements pour accélérer la transformation des mobilités au profit des modes actifs, mais contrairement à certains, nous ne croyons pas aux vertus d'un "choc" contraignant qui viendrait par miracle changer des comportements. Si la peur du virus crée des comportements nouveaux, comme certaines personnes qui ne sortent toujours pas de chez elle ou presque, nous savons bien que les contraintes de circulation provoquent surtout des tensions et de l'exaspération plutôt que de la réflexion et de l'imagination...

C'est pourquoi nous attendons beaucoup d'un observatoire partagé, reposant sur des données concrètes, précises, permettant aussi bien d'analyser des situations que de communiquer auprès des usagers. De ce point de vue, le seul chiffre annoncé de 140% de flux vélo par rapport à la situation précédente ne nous satisfait pas. Aucun élément détaillé de nous est donné pour expliquer ce chiffre et la lecture des données ouvertes de la métropole laisse interrogatif.

Sur tous les postes de comptage de Vénissieux, on est à peine au niveau précédent, sauf pour les points liés aux déplacements de loisirs vers le parc de Parilly les jours de soleil...

Sur de nombreux points lyonnais, comme le point 40 Duvivier, le 33 Lyon 3eme piste T3 ou le 6, Albert Thomas, le 23 Delandine, ainsi de suite, on est aussi à peine au niveau précédent... Si le 35 Grande Bretagne, ou le 49 Hippodrome à Vaulx sont nettement en hausse, ce pourrait être plutôt le vélo lié aux loisirs urbains qui est en cause et non pas le vélo taf, comme on dit...

Cela laisse le sentiment d'un effort de communication pour positiver l'action dans un contexte de critiques attendues sur l'impact pour la circulation voitures. Or, nous le répétons, nous avons besoin d'analyses concrètes des situations concrètes, formule bien connue des communistes, pour orienter l'action publique.